



PUBLIC

Equipe de direction élargie, groupe-projet



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

1 jour – 7 heures



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certification de réalisation et attestation de fin de formation

» RÉSULTATS ATTENDUS

- Cette formation action a pour objet l'acquisition d'une méthodologie d'élaboration ou de réactualisation du projet d'établissement

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître de contexte réglementaire et les enjeux du Projet d'Etablissement pour un EHPAD
- Structurer le contenu du Projet de façon pertinente, en réponse au cadre réglementaire
- Définir le plan du Projet d'Etablissement
- Actualiser le PE par le travail collaboratif du groupe projet (COPIL)
- Définir le plan d'action et la procédure de suivi du Projet d'Etablissement

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes interactives, incluant des exercices, des mises en situation, des activités collaboratives, des échanges d'expériences
- Travaux en sous-groupes
- Remise d'un livret pédagogique avec les points clés de la formation



DATES ET LIEUX

A définir – dans vos locaux



TARIFS

Nous consulter



INTERVENANTS

Nathalie COURRIER
Formatrice consultante en ESSMS



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

LE PROJET D'ETABLISSEMENT EN EHPAD

- Contexte réglementaire
- Définitions et finalités du projet d'établissement
- PE comme outil de management, de positionnement sur le territoire et de communication interne / externe

FONDAMENTAUX ET ARTICULATION

- Le CPOM
- L'évaluation interne et externe
- Les enquêtes de satisfaction
- Le référentiel national de la HAS – document de travail-
- La RBPP de l'ANESM « Elaboration, rédaction et animation du projet d'établissement ou de service »

LE PLAN DU PROJET

- La Genèse
 - L'histoire et le projet de l'organisme gestionnaire = identification de l'établissement
 - L'architecture
 - Les missions
 - Le public et son entourage = caractéristiques de la population accompagnée
 - La nature de l'offre de service et son organisation
 - Les principes d'intervention
 - Les professionnels et les compétences mobilisées
 - Les objectifs d'évolution, de progression et de développement – Un projet (domaine activité)

L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE LA DEMARCHE

- Rôle et composition du comité de pilotage
- La création et l'animation de groupes de travail
- Les étapes : état des lieux/diagnostic, rédaction, validation, suivi, évaluation et actualisation

LE PLAN D'ACTIONS ET LA PROCEDURE GARANTE DE LA PERENNITE DU PROJET

- Décliner la formalisation des objectifs sous la forme d'un plan d'actions
- Formaliser une procédure « élaboration, rédaction, animation et évaluation du PE